



PUBLIC CONCERNE :

Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale urgente.

12 personnes maximum.

PRE-REQUIS :

Module « Urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2 »

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN.
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI.
- Connaître la composition et les modalités de déploiement des PSM.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques
Recherche des connaissances antérieures
Pédagogie active par la découverte

MODALITE D'EVALUATION :

Présentiel

INTERVENANT(S) :

Formateurs CESU GSU spécialisé

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Dr DECROUY Nicolas

« Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier »

Annexe 3

Nouveauté

DATE
Nous consulter

PROGRAMME
Accueil et Présentation par l'équipe pédagogique,
Apports théoriques
Cas Clinique,
Conclusion.

LIEU : CESU 71
14 Avenue Général de Gaulle
71150 Chagny


HORAIRES : 8h30-12h

DURÉE : 3h30

PRIX : 80 euros

Comprenant : l'accueil, la formation (hors repas)

Nous sommes sensibles au sujet du handicap,

 Contactez-nous pour adapter le contenu de la formation, organisation et les modalités d'accès selon le besoin.

Informations

et

Inscriptions :

CESU 71

03.85.91.00.77

cesu71@ch-

chalon71.fr

Le CESU 71 sous couvert du Centre Hospitalier Chalon sur Saône William Morey est habilité à dispenser des programmes DPC. ANDPC n°32962000021 Datadocké N° 00294110